

Transactions hebdomadaires sur actions propres déclarées pour le mois de février 2017

Paris, le 20 février 2017

En application de l'Article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 et conformément de l'Article 241-4 du Règlement général de l'AMF, Sopra Steria Group déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions le **15 février 2017** :

Séance du	Type de transaction	Nombre de titres	Prix moyen pondéré en euros	Montant global en euros
15/02/2017	Transfert	73	N/A	N/A

Transfert réalisé dans le cadre du plan d'actionnariat salariés « *Share Incentive Plan – SIP* » mis en œuvre par Sopra Steria Group au Royaume-Uni, ayant pour objectif l'attribution gratuite aux salariés britanniques participant à l'offre SIP, d'actions Sopra Steria à raison d'une action gratuite pour une action souscrite.

Contacts

Relations Investisseurs

Sopra Steria Group
Olivier Psaume
investors@soprasteria.com
+33.1.40.67.68.16

Relations Presse

Image Sept
Caroline Simon / Simon Zaks
caroline.simon@image7.fr / szaks@image7.fr
+33.1.53.70.74.65 / +33.1.53.70.74.63